

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOREY

Séance du lundi 26 octobre 2020

Début de séance : 19h10

Fin de séance : 21h20

Présents : A. ATTEYE, B. BALMONT, F. BAUDIN, P. BERNARD, J. BONNOT, P. BORDIAUX, Q. DROMARD, E. GUILLOT, J.J. GUINOT, N. LETANG, S. SEGAUD

Secrétaire de séance : Bernard Balmont

En début de séance et en préambule, Monsieur le Maire nous propose de respecter une minute de silence en hommage au professeur assassiné.

Monsieur le Maire rajoute des points à l'ordre du jour et demande l'approbation du Conseil

1/ Délibération concernant une décision modificative du budget 2020

2/ Délibération concernant la location par le GAEC du Moulin d'une parcelle municipale

3/ Délibération concernant la nomination de l'agent recenseur et du coordinateur

4/ Délibération autorisant Mr le Maire à signer les actes de décentralisation

Ces 4 points proposés sont acceptés à l'unanimité

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé avec quelques modifications

I / Délibération des représentants au sein de la CLET (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de charges)

1 représentant pour la commune de Morey : Bernard Balmont propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité.

II/ Délibération pour l'adoption des statuts modifiés de la CUCM

Monsieur le Maire nous lit le courrier de la CUCM et nous reprecise l'historique du nombre de communes la composant. Depuis 2017, 34 communes sont regroupées au sein de celle-ci. Cette évolution a nécessité la modification des statuts. Le Creusot a perdu 1 représentant et Sanvignes en a obtenu 1 de plus. Le Conseil a approuvé à l'unanimité la proposition de modification des statuts.

III / Délibération de désaffectation et de déclassement de parcelle

Il s'agit d'un chemin communal de desserte inséré dans un ensemble de terrains appartenant à M. Nomblot (habitant de la commune). Celui-ci prendra en charges tous les frais de géomètre et notariés. Cette délibération renouvelée permettra de clore le dossier. Le Conseil a approuvé à l'unanimité.

IV / Arbre de Noël

Compte tenu des conditions sanitaires, la distribution des jouets par le Père Noël et le spectacle sont annulés. Toutefois les cadeaux pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans pourront être retirés à la mairie par les familles. Le Conseil a approuvé à l'unanimité.

V / Cadeaux des Anciens

Les achats ont été effectués auprès d'un commerce local : Péché sucré à Saint Léger sur Dheune.

VI / Délibération de modification de budget

Lors de l'élaboration du budget 2020, il a été affecté 10 000 euros pour la réfection de la mairie au compte des dépenses d'investissements.

Après plusieurs achats importants, le compte des dépenses d'investissements section « achat matériel technique » a été vidé.

Monsieur le Maire demande une décision modificative pour prendre de l'argent dans la section « réfection de la mairie » et en mettre dans la section « achat matériel technique » et section « achat matériel immobilier ».

VII / Délibération concernant la location par le GAEC du Moulin d'une parcelle municipale

Depuis 2 ans une convention a été signée avec le GAEC, route des Moulins (Mme Segaud et fils). Le bail est renouvelable tous les ans avec remboursement de la taxe foncière. Le Conseil a approuvé à l'unanimité.

VIII / Délibération concernant la nomination de l'agent recenseur et du coordinateur

La nécessité de formation en informatique de cet agent recenseur a entraîné l'annulation de la nomination de Séverine Perrodin et de l'élue Josiane Bonnot. Audrey Pariat s'est proposé pour effectuer le recensement et Frédéric Baudin accepte d'être le coordinateur. Le Conseil a approuvé à l'unanimité.

IX / Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer les actes de décentralisation

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation pour signature des actes de décentralisation.

Après consultation des élus, le conseil a accepté à l'unanimité.

X / Questions diverses

Quentin Dromard se propose de demander un devis pour l'achat d'un défibrillateur

Jean Jacques Guinot nous fait état de l'avancement des travaux sur la commune et des réceptions de devis (réfection d'une partie de l'électricité de l'église, installation d'un bureau dans le local technique, mise en place de prises électriques sous l'auvent)